

TAXI LE JOURNAL | ÉTÉ 2022 | VOLUME 45 | N°2

MOTL

bureau
taximontréal

• ÊTES-VOUS PRÊTS POUR LA RELANCE DES ACTIVITÉS À MONTRÉAL? • PORTRAIT D'UN BÂTISSEUR: GEORGES MAALOUF • PRENDRE LE VIRAGE VERT AVEC UN VÉHICULE ENTIÈREMENT ÉLECTRIQUE (VEE) • 100 ANS POUR TAXI DIAMOND!

DITES UN BEAU **BONJOUR** À LA CAPACITÉ DE CHARGEMENT



Vous ne savez pas ce que l'été vous réserve.
Mais une chose demeure, la Camry hybride 2022
peut contenir bien des valises.

- 4,9 L/100 km en ville
- 4,8 L/100 km sur la route†
- Système précollision avec détection de piétons
- Système d'alerte de sortie de voie avec assistance

Camry Hybride LE 2022
À PARTIR DE **33 609\$***



**CONCESSIONNAIRES
TOYOTA DU QUÉBEC**



* Offre applicable au modèle de base neuf en stock Camry hybride LE 2022 (R31AKT A). La couleur rouge et l'identification « Bonjour » sur le véhicule illustré ne sont pas offertes. Elles ne visent qu'à souligner la collaboration avec Taxi Bonjour de Montréal. Capacité de chargement de 428 litres. Prix de vente suggéré de 33 609 \$, frais de concessionnaire de 399 \$ (applicables chez certains concessionnaires), frais de transport et de préparation et frais de climatisation inclus. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sur les pneus sont en sus. Sous réserve des conditions applicables, l'offre s'adresse aux particuliers qui achètent un véhicule d'ici le 31 août 2022 chez un concessionnaire participant de l'Association des concessionnaires Toyota du Québec, où tous les détails peuvent être obtenus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. L'offre peut changer sans préavis. † Les estimations de consommation de carburant ont été déterminées à l'aide des méthodes d'essai approuvées par le gouvernement du Canada/Transports Canada. La consommation réelle de carburant variera en fonction des habitudes de conduite et d'autres facteurs.



Mot du directeur général

En avril dernier, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai accueilli ma nomination comme directeur général du Bureau du taxi de Montréal. Quelques semaines plus tard, je dois vous écrire un premier éditorial! Un défi me direz-vous? Certainement! Cela dit, je dois dire que suis déjà très familier avec votre industrie, les gens qui la font vivre ainsi qu'avec les tendances et les enjeux qui la caractérisent. Mais si moi je vous connais, laissez-moi me présenter à vous!

Arrivé au BTM en 2015, j'y occupe le poste de directeur général adjoint depuis 3 ans. Au cœur de mes valeurs: le partage d'expertise, la collaboration et l'ouverture. C'est ce qui m'a amené d'ailleurs à m'investir avec et au sein de diverses organisations partenaires du transport rémunéré de personnes par automobile (TRPA) et qui ultimement auront grandement contribué à ma compréhension des actualités et des besoins relatifs à votre industrie. Aussi, dans la réalisation de mon mandat, je vise à poursuivre les efforts de concertation que le BTM a déployés dans le cadre du développement de ses activités et de ses projets avec l'ensemble des nombreux acteurs de l'industrie du TRPA. L'atteinte de nos objectifs passe inévitablement par l'engagement de tous les acteurs de l'industrie. Dans cette perspective, sachez que ma porte vous est ouverte!

Dans ce numéro bien rempli, on vous présente un dossier sur les véhicules entièrement électriques et nous faisons le suivi sur différents projets du BTM: Registre des taxis et image de marque *BONJOUR* pour ne nommer que ceux-là. Comme c'est le cas depuis l'entrée en vigueur de la loi, on s'intéresse aussi à certains changements en lien avec des questions que vous nous transmettez pour vous aider à mieux identifier vos obligations. J'espère que vous prendrez plaisir à lire l'entrevue réalisée avec Georges Maalouf, un ardent défenseur de l'industrie du taxi et un précieux collaborateur au BTM. Finalement, je tiens à souligner le départ de mon prédécesseur, M. André Poisson, qui a quitté pour la retraite au printemps dernier. Dédié à l'industrie du TRPA, nous lui adressons une dernière reconnaissance dans le cadre d'un article à la fin du numéro.

Voilà, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un très bel été qui, je l'espère, sera dynamisé par le retour des activités et des visiteurs à Montréal.

Bonne lecture!

Sylvain Tousignant

Sommaire

- 3 MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
- 4 MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL
- 5 REGISTRE DES TAXIS: INTÉGRATION AU HÉLAGE ÉLECTRONIQUE PAR *DEEP LINK*
- 6 QUESTIONS DE L'INDUSTRIE: LA VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES: MODIFICATIONS CONCERNANT LA PÉRIODE DE CINQ ANS
- 8 VÉRIFICATION MÉCANIQUE: ÊTES-VOUS BIEN INFORMÉS SUR VOS OBLIGATIONS?
- 10 ÉLECTRIFICATION: PRENDRE LE VIRAGE VERT AVEC UN VÉHICULE ENTIÈREMENT ÉLECTRIQUE (VEE)
- 14 MISE SUR PIED D'UN ATELIER COLLABORATIF
- 16 INSPECTIONS ET ENQUÊTES: LE RÔLE DES INSPECTEURS DU BTM SUR LA ROUTE: POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS
- 17 LES INFRACTIONS LES PLUS COURANTES: ÊTES-VOUS EN RÈGLE?
- 18 PORTRAIT D'UN BÂTISSEUR: GEORGES MAALOUF, UN ARDENT DÉFENSEUR DE L'INDUSTRIE DU TAXI
- 22 RELANCE TOURISTIQUE: ÊTES-VOUS PRÊTS POUR LA RELANCE DES ACTIVITÉS À MONTRÉAL?
- 24 LES MEILLEURS CAFÉS ITALIENS DE MONTRÉAL
- 26 L'ESPACE ST-DENIS: DESTINATION 1594, RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL
- 27 LES 10 ARTÈRES PIÉTONNES EN 2022
- 28 COIN DE L'INDUSTRIE
- 34 AÉROPORTS DE MONTRÉAL
- 36 SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL
- 37 ENTRAVES ET CHANTIERS ROUTIERS

Éditeur : Sylvain Tousignant

Responsable de la production :
Marianne Bourque

Rédaction : Marianne Bourque

Graphisme : Nicole Lafond

Photo de la couverture : Daphnée Caron

Révision linguistique :

Traductions méMOTS inc.

Publicité : Amine Smaoui

Impression : Héon & Nadeau Imprimerie

Taxi Le Journal est publié par le Bureau
du taxi de Montréal

2580, boul. Saint-Joseph Est

Montréal (Québec) H1Y 2A2

Tél. : 514 280-6600

Courriel : bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca

Site Web : www.mtltaxi.com

Taxi Le Journal est imprimé à

10 000 exemplaires quatre fois l'an et
publiposté gratuitement aux membres
de l'industrie du taxi de Montréal et
à ses partenaires.

ISSN 1480-6193



Mot de la présidente du conseil

À l'aube de l'été 2022 et au moment d'écrire ces lignes, il fait bon d'entrevoir finalement une période estivale vibrante et animée, caractéristique de notre belle métropole. Les villes se déconfinent et on sent un réel engouement de toutes parts à renouer avec les nombreuses activités et sorties qui reprennent aux quatre coins de la Ville.

Ainsi, vous vous en doutez, les besoins de mobilité seront grands de la part des citoyennes et citoyens et des nombreux visiteurs de la Ville de Montréal, et les taxis joueront un rôle clé dans cette grande relance collective. De par la qualité de service qu'ils offrent, leur expertise et leur connaissance fine du territoire, je sais que les nombreux chauffeurs qui sillonneront les rues cet été seront à la fois parties prenantes pour répondre à la demande de déplacements et de fiers ambassadeurs de la Ville. Je vous invite à être au rendez-vous!

L'électrification des véhicules est également une préoccupation de premier plan pour la Ville de Montréal qui a des objectifs ambitieux à cet égard, notamment pour l'industrie du transport rémunéré de personnes par automobile. Aussi, nous sommes heureux d'annoncer dans ce numéro la mise sur pied d'un comité chargé d'évaluer et d'implanter des mesures incitatives pour accélérer l'électrification de l'industrie montréalaise du transport rémunéré des personnes par automobile, tel que prévu dans la *Stratégie d'électrification des transports 2021-2023* de la Ville de Montréal. Je vous incite à vous y intéresser pour nous appuyer dans la poursuite de nos objectifs communs en cette matière.

Finalement, j'aimerais féliciter et souhaiter la bienvenue à M. Sylvain Tousignant dans ses nouvelles fonctions comme directeur général du BTM. Reconnu pour son leadership participatif et comme un gestionnaire aguerri, M. Tousignant saura assurément faire bénéficier l'organisation de ses compétences pour lui permettre de garder le cap dans la réalisation de son mandat.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle saison touristique!
Bon été!

Sophie Mauzerolle

Registre des taxis

INTÉGRATION AU HÉLAGE ÉLECTRONIQUE PAR *DEEP LINK*

Récemment, le BTM et le Service des technologies de l'information ont adopté la stratégie d'intégration des opérateurs aux moteurs de recherche par *Deep link*. Il s'agit d'une nouveauté dont nous sommes très fiers et que nous avons hâte d'annoncer.

Ce choix de stratégie a été fait dans le cadre des travaux du Registre des taxis. Il s'inscrit dans la phase d'intégration au hélage électronique et d'intégration de moteurs de recherche aux applications de mobilité.

Deep, Link, qu'est-ce que cela signifie ?

Essentiellement, le *Deep link* est une technique qui permet d'amener directement un utilisateur à un contenu spécifique au sein d'une application ou d'une page web.

Ainsi, grâce à cette stratégie, lorsqu'un client sélectionnera le taxi qu'il désire héler électroniquement au moyen d'un moteur de recherche, l'application de l'opérateur s'ouvrira directement sur le téléphone du client.

Faciliter l'accès de l'information aux citoyens et aux visiteurs

Cette stratégie facilitera donc grandement l'intégration au hélage électronique des opérateurs en plus de permettre au BTM de s'arrimer aux spécifications standardisées du *GTFS-OnDemand*. Tel que nous vous le présentions dans le numéro du printemps 2022 de *Taxi Le Journal* (entrevue sur MobilityData), les bénéfices d'utiliser une norme standardisée comme le *GTFS-OnDemand* sont nombreux pour l'industrie et la clientèle. Entre autres, elle facilite l'accès à l'information quant aux différentes options de mobilité, incluant le taxi, pour la population.

Nous en sommes à finaliser la documentation pour les opérateurs et nous vous tiendrons informés prochainement des développements dans ce projet.



Rappel: obligation de se connecter au Registre des taxis

Nous vous rappelons que conformément à la *Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile*, tout propriétaire d'une automobile qui était liée à un permis de propriétaire de taxi valide pour les agglomérations A5, A11 et A12, le 9 octobre 2020, doit conserver le dispositif de géolocalisation en temps réel qu'il était tenu d'avoir et doit donc demeurer connecté au Registre des taxis.



Modèle Commercial Chrysler Caravan à accès latéral

- Rampe avec nouveau mécanisme assisté pivotante vers l'intérieur
- Plancher en acier inoxydable
- 56" ouverture porte
- Peut accueillir 2 fauteuils roulants et 3 passagers
- Possibilité de 1 fauteuil roulant et 5 passagers lorsque option du banc centre amovible

1.800.668.8705

 savaria^{MD}

Fabriqué au Québec

Mobilité pour mieux vivre

savaria.com

Questions de l'industrie

LA VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES : Modifications concernant la période de cinq ans

Nous recevons régulièrement des questionnements de l'industrie. Dans ce numéro, on s'intéresse à la question de la vérification des antécédents judiciaires pour être chauffeurs autorisés et plus particulièrement à la période d'échéance de cinq ans concernant les antécédents judiciaires.

En vertu de la *Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile (LTRPA)* :

- Une personne qui fait une demande d'autorisation à la SAAQ pour devenir un chauffeur autorisé ou une personne qui fait une demande d'inscription auprès d'un répondant doit faire vérifier ses antécédents judiciaires tous les deux ans.

Comment faire la demande de vérification des antécédents judiciaires ?

Le demandeur doit faire les démarches auprès d'un corps de police du Québec afin :

- d'obtenir un certificat d'absence d'antécédents judiciaires
- ou
- le cas échéant, une liste des antécédents judiciaires comportant, notamment, la date de la déclaration de culpabilité. Selon le type d'infraction, cette date est un élément important dans l'évaluation des antécédents du demandeur.

Pour obtenir le certificat d'absence d'antécédents judiciaires ou une liste des antécédents judiciaires, il faut remplir le formulaire Demande d'un certificat de recherche et le présenter à un corps de police du Québec. Les frais exigibles par un corps de police pour la délivrance de ces documents sont de 73,80 \$.

Changement important depuis l'entrée en vigueur de la LTRPA : modifications concernant la période de cinq ans

- Sous l'ancienne réglementation, seuls les antécédents judiciaires survenus au cours des cinq années précédentes étaient pris en compte.
- La nouvelle loi provinciale exige maintenant que certains antécédents judiciaires soient pris en considération peu importe la date où les événements sont survenus SAUF si un pardon a été obtenu.
- La période de cinq ans est encore valable pour les antécédents judiciaires concernant les 1^{er} et 2^e paragraphes de l'article 11. Ce sont essentiellement les infractions liées à la conduite automobile et prévues à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* et la *Loi sur le cannabis*. (Voir tableau ci-contre).
- La limite de 5 ans n'est plus appliquée pour toutes les autres infractions non prévues aux 2 premiers paragraphes (art. 11(3)).

Il est donc possible que lors de votre renouvellement, vous deviez fournir la liste des vos antécédents judiciaires même si les événements sont survenus il y a plus de cinq ans et que vous avez toujours eu votre permis au cours des années précédentes.

Principales déclarations de culpabilité et causes pendantes se limitant à 5 ans

ART. 11(1) LTRPA

Infractions impliquant un véhicule routier

CODE CRIMINEL

- ▶ Négligence criminelle causant la mort
- ▶ Négligence criminelle causant des lésions corporelles
- ▶ Homicide involontaire
- ▶ Conduite dangereuse
- ▶ Capacité de conduire affaiblie
- ▶ Omission ou refus d'obtempérer
- ▶ Omission de s'arrêter à la suite d'un accident
- ▶ Fuite
- ▶ Conduite durant l'interdiction

ART. 11(2) LTRPA

Infractions impliquant les drogues

LOI RÈGLEMENTANT CERTAINES DROGUES ET AUTRES SUBSTANCES

- ▶ Trafic de substances
- ▶ Possession en vue du trafic
- ▶ Importation/Exportation
- ▶ Possession en vue de l'exportation
- ▶ Production de substance

ART. 11(2) LTRPA

Infractions impliquant le cannabis et ses dérivés

LOI SUR LE CANNABIS

- ▶ Distribution
- ▶ Possession en vue de la distribution
- ▶ Vente
- ▶ Possession en vue de la vente
- ▶ Importation/Exportation
- ▶ Possession en vue de l'exportation
- ▶ Recours à l'assistance d'un jeune



©ADVOGADOAGUILAR

Évaluation des antécédents judiciaires

Une fois le dépôt de votre déclaration, un comité est chargé d'émettre une recommandation à la SAAQ, sur le lien entre les antécédents judiciaires d'une personne et les aptitudes requises et le comportement approprié du chauffeur d'une automobile qui souhaite offrir des services de transport rémunéré de personnes. La SAAQ prendra la décision finale et notifiera par écrit sa décision au demandeur.

Le comité est composé d'un membre désigné par la SAAQ, d'un membre désigné par la CTQ de même que d'un membre désigné par le ministre. Le comité comprend, de plus, un membre désigné par la Ville de Montréal (actuellement un membre du Bureau du taxi de Montréal). Un avocat doit impérativement être membre de ce comité.

Vérification mécanique

ÊTES-VOUS BIEN INFORMÉS SUR VOS OBLIGATIONS?

La **vérification mécanique obligatoire** demeure l'un des moyens les plus efficaces pour s'assurer que les véhicules sont sécuritaires en tout temps et ce, pour l'ensemble des usagers de la route.



Comme tous les aspects ayant un impact sur la sécurité, la vérification mécanique représente un élément prioritaire encadré par la loi et surveillé par les inspecteurs du BTM. Nous recevons encore régulièrement des questionnements de l'industrie sur le sujet. Voici donc quelques rappels importants pour vous aider à demeurer conforme à la loi.

Information sur la vignette : votre responsabilité

L'information sur le moment où la prochaine vérification est requise doit être indiquée sur la vignette de conformité que le mécanicien appose dans le véhicule lorsqu'il réalise la vérification. Néanmoins, s'il y a erreur sur cette vignette, la responsabilité de respecter le calendrier de vérification revient au propriétaire de l'automobile qualifiée.

N'oubliez pas votre certificat de vérification mécanique !

Conformément à la Loi, lorsqu'un chauffeur qualifié utilise, pour offrir du transport rémunéré de personnes, une automobile qualifiée devant avoir fait l'objet d'une vérification mécanique, il doit avoir en sa possession une reproduction du plus récent certificat de vérification mécanique délivré en vertu de l'article 527 du Code de la sécurité routière. Autrement, il est passible de recevoir un constat d'infraction.

Première vérification

Selon la première des deux éventualités à survenir :

- Lorsque l'odomètre atteint 80 000 kilomètres
- ou
- dès que le modèle date d'au moins 4 ans.

Un propriétaire peut procéder à une inspection mécanique de son propre chef préalablement à ces éventualités. **Attention! Dès que l'automobile a fait l'objet d'une vérification mécanique, elle doit être soumise à une nouvelle vérification mécanique selon les termes de la section ci-dessous.**

Dès qu'une première vérification mécanique a été faite, jusqu'à la fin de la septième année du modèle

Selon la première des deux éventualités à survenir :

- Tous les 60 000 kilomètres supplémentaires
- ou
- dès lors que 12 mois se sont écoulés depuis la vérification précédente.

À partir de la huitième année du modèle

- Tous les six mois.



© COUNSELLING

Prendre rendez-vous pour la vérification mécanique

Vous devez prendre un rendez-vous chez un mandataire en vérification de véhicules routiers de la SAAQ. Lors de la vérification mécanique, le véhicule doit être exempt d'obstructions qui pourraient empêcher la vérification de toutes ses composantes.

Si le véhicule est conforme : vignette de conformité

Si toutes les composantes du véhicule sont conformes, une vignette de conformité est apposée sur le véhicule.

S'il y a une défectuosité : réparations obligatoires

S'il y a une défectuosité, le propriétaire doit faire faire les réparations nécessaires afin d'obtenir la vignette de conformité.

DÉFECTUOSITÉ MINEURE :

- En cas de défectuosité mineure, un délai de 48h est accordé pour faire la réparation et obtenir la vignette de conformité. **Passé ce délai, le véhicule ne peut plus circuler.**

DÉFECTUOSITÉ MAJEURE :

- En cas de défectuosité majeure, **il est immédiatement interdit de mettre le véhicule en circulation.** Il faudra faire réparer le véhicule et obtenir une vignette de conformité avant d'être autorisé à le remettre en circulation.

BURROWES

COURTIERS D'ASSURANCES

ASSURANCE TAXI

Programme d'assurances pour les professionnels de la route !

- Spécialistes en assurance taxi
- Programme taxi et transport adapté
- Primes compétitives
- Assurance adaptée à vos besoins
- Service personnalisé

D'autres produits d'assurances disponibles pour les chauffeurs et propriétaires de taxi :

- Automobile privée • Habitation
- Frais généraux • Véhicule récréatif
- Voyage

Le leader en assurance taxi! Contactez-nous! 514 522-2661 • burrowes.ca

Électrification

PRENDRE LE VIRAGE VERT AVEC UN VÉHICULE ENTIÈREMENT ÉLECTRIQUE (VEÉ)

Vous songez à faire l'achat d'un nouveau véhicule ? Vu l'engouement des chauffeurs et le développement technologique pour l'électrique, on observe depuis quelques années une augmentation de la variété de modèles et de l'autonomie. Cela dit, il n'est pas toujours facile de faire un choix. Voici donc quelques critères à évaluer avant de faire un achat.

Le choix du véhicule

Pour effectuer du transport rémunéré de personnes par automobile (TRPA), il est essentiel que le véhicule soit fonctionnel en tout temps. Le chauffeur de TRPA devrait donc s'intéresser à deux principaux critères :

L'AUTONOMIE : Compte tenu du climat à Montréal et au Québec, il est sage de viser un véhicule ayant une autonomie d'environ 300 km.

L'APPROVISIONNEMENT DES PIÈCES : Il est prudent de choisir un véhicule produit en grande quantité. En cas de bris, le temps d'attente pour un changement de pièce devrait être beaucoup plus court. Cela évitera au propriétaire de ne pas pouvoir travailler dans l'attente de la réparation de son véhicule.

La batterie

La durée de vie utile de la batterie d'un véhicule électrique est au minimum de 8 à 12 ans selon les conditions d'utilisation. Il peut y avoir une certaine dégradation pendant cette période, mais elle ne nuira pas à la performance du véhicule. On calcule que la batterie doit cumuler plus de 500 000 km pour que la batterie diminue à 70 % de son autonomie initiale. À ce stade, il sera possible de réusinier une batterie ou de faire modifier le module de la batterie. Avant l'achat, quelques critères devraient être évalués :

- l'autonomie;
- le temps de recharge complète;
- le type de bornes de recharge utilisables;
- la possibilité de changer facilement ou non la batterie.





Choisir un véhicule entièrement électrique peut se révéler très avantageux! Il y a énormément de bénéfices à faire l'acquisition d'un véhicule électrique notamment sur le plan financier. Saviez-vous qu'un véhicule électrique permet de réduire les dépenses sur l'énergie de plus de 75 % et celles liées à l'entretien périodique de 50 % en moyenne?

Les bornes de recharge publiques

Au Québec, le réseau est constitué d'environ 3 200 bornes standards et rapides (environ 1 000 à Montréal) avec le *Circuit électrique*, auxquelles s'ajoutent les bornes d'entreprises privées. Le réseau est actuellement en pleine expansion avec un objectif de 2 500 bornes rapide d'ici 2030 au Québec.

Pour soutenir les travailleurs qui demeurent à Montréal, des endroits stratégiques se développent où on installe des super-stations constituées de 2, 4 ou 6 bornes de recharge rapide (par exemple au Complexe Desjardins et au Marché Atwater).

Tous les véhicules électriques peuvent se brancher sur les bornes, mais la batterie va influencer la vitesse de recharge. Il est donc important de se renseigner sur la capacité de la batterie et sur le temps nécessaire pour une recharge avant l'achat.

Les bornes de recharge privées

Plusieurs propriétaires se procurent une borne de recharge privée. Le *Programme Roulez vert* inclut d'ailleurs une subvention pour l'achat d'une borne de recharge à domicile.

Le gouvernement propose également de l'aide financière pour l'acquisition, la location et/ou l'installation de bornes de recharge en milieu de travail.





Les économies

Un véhicule rechargeable permet en effet de réduire considérablement les dépenses.

L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE : Les coûts énergétiques pour le véhicule électrique sont réduits, en moyenne, de plus de 75 %. Par exemple :

- Un véhicule qui roule 30 000 km par année va générer des coûts moyens d'environ 3 000 \$ en essence alors que pour un véhicule électrique, les coûts en électricité vont avoisiner les 450 \$.

L'ÉCONOMIE SUR L'ENTRETIEN : Comme le mentionne le Guide de l'Association des Véhicules Électriques du Québec, par rapport à un véhicule à essence, les frais liés à l'entretien d'un véhicule électrique sont réduits de 50 % en moyenne. Entre autres, en raison de :

- L'absence de changement d'huile pour le véhicule entièrement électrique ;
- Une mécanique plus simple : les VEE nécessitent moins d'entretien et les bris sont moins fréquents ;
- La durée de vie des freins prolongée (un ralentissement ou un arrêt qui ne sollicite pas les disques et les plaquettes) ;
- Composants absents : plusieurs pièces sont absentes dans un VEE comme les courroies, filtres, bougies, pot d'échappement, liquide de refroidissement et autres.

HABILLAGE DE VÉHICULES

Wrap
de
Taxi

VÉHICULE COMPACT

À PARTIR DE 800 \$*

MINI-VAN

À PARTIR DE 850 \$*

VUS COMPACT

À PARTIR DE 900 \$*



INFO@VERSIONCREATION.CA

*PRIX AFFICHÉS VALIDES POUR VÉHICULES BLANCS SEULEMENT

514.907.0874

Quelques modèles de véhicules entièrement électriques disponibles au Québec

VÉHICULES	Autonomie	Capacité de la batterie	Consommation électrique	Rabais* RV et iVZE	Prix incluant les rabais
CHEVROLET Bolt EUV	397 km	75,7 kWh	21,5 kWh/100 Km	RV: 7 000 \$ iVZE: 5 000 \$	30 345 \$
CHEVROLET Bolt EV	417 km	65 kWh	17,3 kWh/100 Km	RV: 7 000 \$ iVZE: 5 000 \$	29 938 \$
HYUNDAI Kona électrique	415 km	64 kWh	17,4 kWh/100 Km	RV: 7 000 \$ iVZE: 5 000 \$	31 899 \$
HYUNDAI IONIQ 5 Standard	354 km	58 kWh	19,3 kWh/100 Km	RV: 7 000 \$ iVZE: 5 000 \$	32 999 \$
HYUNDAI IONIQ 5 Longue autonomie	488 km	77,4 kWh	18,6 kWh/100 Km	RV: 7 000 \$ iVZE: 5 000 \$	42 999 \$
KIA Niro EV EX	385 km	64 kWh	18,6 kWh/100 Km	RV: 2 500 \$ iVZE: 2 500 \$	25 395 \$
KIA EV6 Autonomie standard	373 km	58 kWh	18,0 kWh/100 Km	RV: 7 000 \$ iVZE: 5 000 \$	32 995 \$
KIA EV6 Longue autonomie	499 km	77,4 kWh	18,0 kWh/100 Km	RV: 7 000 \$ iVZE: 5 000 \$	43 994 \$
NISSAN LEAF S Plus	363 km	63 kWh	19,5 kWh/100 Km	RV: 7 000 \$ iVZE: 5 000 \$	28 098 \$
TESLA Model 3 Long Range AWD	568 km	75,0 kWh	16,0 kWh/100 Km	RV: 7 000 \$	52 990 \$
VOLKSWAGEN ID.4	400 km	82,0 kWh	19,3 kWh/100 Km	RV: 7 000 \$ iVZE: 5 000 \$	32 995 \$

LES PRIX SONT SUJETS À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS • SOURCES: VEHICULESELECTRIQUES.GOUV.QC.CA/RABAIS/VE-NEUF/VEHICULES-NEUFS-ADMISSIBLES.ASP, TC.CANADA.CA/FR/TRANSPORT-ROUTIER/TECHNOLOGIES-NOVATRICES/VEHICULES-ZERO-EMISSION/LISTE-VEHICULES-ADMISSIBLES-PROGRAMME-IVZE, LISTE DES VÉHICULES AUTORISÉS À FAIRE DU TRPA: SAAQ.GOUV.QC.CA, SITE WEB DES CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES.

Les programmes gouvernementaux (Rabais*)

SUBVENTIONS POUR L'ACHAT DE VÉHICULES ENTIÈREMENT ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES RECHARGEABLES

RV ROULEZ VERT

Le programme du gouvernement du Québec, ROULEZ VERT, se poursuit en 2022. Ce programme encourage l'acquisition de véhicules électriques, neufs ou d'occasion, et l'installation de bornes de recharge. Le gouvernement du Québec offre un rabais à l'achat aux particuliers, aux entreprises, aux organismes et aux municipalités du Québec qui souhaitent faire l'acquisition de véhicules entièrement électriques. Ce rabais peut atteindre 7 000 \$.

SITE WEB: vehiculeselectriques.gouv.qc.ca/

iVZE INCITATIFS POUR LES VÉHICULES À ZÉRO ÉMISSION

Afin d'encourager l'adoption des véhicules zéro émission par les Canadiens et les entreprises canadiennes, le gouvernement du Canada a lancé le programme d'INCITATIFS POUR LES VÉHICULES À ZÉRO ÉMISSION. Il y a plusieurs marques et modèles de véhicules zéro émission admissibles. Les consommateurs peuvent acheter ou louer un véhicule admissible et recevoir un incitatif jusqu'à 5 000 \$.

SITE WEB: tc.canada.ca/fr/transport-routier/technologies-novatrices/vehicules-zero-emission

MISE SUR PIED D'UN ATELIER COLLABORATIF

L'électrification des véhicules est également une préoccupation de premier plan pour la Ville de Montréal qui a des objectifs ambitieux à cet égard, notamment pour l'industrie du TRPA. Ces objectifs sont énoncés dans la *Stratégie d'électrification des transports 2021-2023* de la Ville et à laquelle le BTM a collaboré.



L'industrie du TRPA, un chaînon essentiel

En effet, tel que mentionné dans la stratégie d'électrification publiée par la Ville, le transport rémunéré de personnes par automobile est un chaînon essentiel du réseau de transport public montréalais :

- Il participe à son efficacité.
- Il facilite l'accès à des secteurs moins bien desservis par les transports en commun.
- Il favorise la réduction du taux de motorisation.

L'accélération de l'électrification de l'industrie montréalaise

Pour pérenniser ses services, soutenir la modernisation de l'industrie du transport par taxi et permettre à cette dernière d'offrir un service novateur qui contribue à la réduction des émissions de GES, Montréal s'engageait à collaborer avec l'industrie et le gouvernement à l'établissement et au déploiement d'une série de mesures visant à favoriser l'exploitation de ce type de véhicules, notamment grâce à un accès facilité à la recharge électrique.

Parmi les actions prévues et afin de déployer des solutions adéquates, il était prévu de mettre sur pied un groupe de travail chargé d'évaluer et d'implanter des mesures incitatives pour accélérer l'électrification de l'industrie montréalaise du transport rémunéré des personnes par automobile.

Au moment d'écrire ces lignes, le groupe de travail a été formé de différents acteurs :

- Membres de l'industrie.
- Représentants d'organisations œuvrant dans le secteur de la mobilité.
- Représentants d'organisations expertes de l'électrification et des infrastructures.

Ils se réuniront dans le cadre d'un atelier collaboratif en juin 2022. Il s'agit là d'une étape importante et qui permettra d'identifier les enjeux de même que les mesures à mettre en œuvre pour favoriser l'électrification des véhicules de l'industrie montréalaise du TRPA. Nous vous tiendrons informés des développements dans ce dossier.



Stratégie
d'électrification
des transports
2021-2023

Vous pouvez consulter la *Stratégie d'électrification des transports 2021-2023* sur le site web de la Ville de Montréal.



Lexique

BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE DE NIVEAU 1:

Borne permettant de recharger une voiture électrique à l'aide d'une prise de courant ordinaire de 120 volts, soit le type de prise utilisé pour l'alimentation électrique de petits appareils électroménagers ou électroniques. Ces bornes sont principalement utilisées pour la recharge à domicile. Le temps de recharge approximatif nécessaire pour obtenir 40 km d'autonomie avec ce type de borne est de 8 heures.

BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE DE NIVEAU 2:

Borne permettant de recharger une voiture électrique ou VHR à l'aide d'une source d'alimentation de 240 volts, soit le type de prise utilisé pour l'alimentation électrique d'une sècheuse à linge. Ces bornes sont principalement utilisées pour la recharge à domicile et pour les réseaux de recharge publics, comme le Circuit électrique. Le temps de recharge approximatif nécessaire pour obtenir 40 km d'autonomie avec ce type de borne est de 1 à 3 heures.

BORNE DE RECHARGE RAPIDE (BRR):

Borne permettant uniquement de recharger une voiture électrique à l'aide d'une source d'alimentation à courant continu de haute puissance à une tension de 400 volts ou plus. Les VHR ne sont pas munies des chargeurs permettant l'utilisation de cette borne. Elle est accessible seulement dans les réseaux de recharge publics, comme le Circuit électrique. Le temps de recharge approximatif nécessaire pour obtenir 40 km d'autonomie avec ce type de borne est de 12 minutes.

ÉLECTROMOBILITÉ: Expression utilisée pour désigner la mobilité utilisant un moyen de transport entièrement ou en partie par l'énergie électrique.

SERVICE DE MOBILITÉ ÉLECTRIQUE PARTAGÉE:

Ensemble des services de mobilité offerts au moyen d'une voiture en libre-service (VLS) électrique, d'une voiture d'autopartage en boucle et d'un vélo en libre-service avec ancrage (VLSA) à assistance électrique.

VOITURE ENTIÈREMENT ÉLECTRIQUE (VEÉ):

Voiture qui ne consomme aucun carburant fossile. Elle fonctionne en tout temps à l'électricité et est dotée d'une autonomie variant généralement de 150 à 600 km selon le modèle.

VOITURE HYBRIDE (VH):

Voiture à combustion interne à laquelle on a ajouté un moteur électrique et une batterie haute tension qui sont rechargés par l'énergie électrique récupérée durant les phases de freinage et de décélération. Cette voiture n'a pas de port pour recharger la batterie. Elle a la même autonomie qu'une voiture à combustion interne.

VOITURE HYBRIDE RECHARGEABLE (VHR):

Voiture mue par un moteur électrique et un moteur à combustion interne. Elle possède généralement une autonomie électrique rechargeable de 20 à 75 km selon le modèle. Son autonomie totale est comparable aux véhicules à combustion interne grâce au réservoir à essence traditionnel dont elle est aussi équipée.

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS:

Zone urbaine délimitée où seuls les véhicules les moins polluants peuvent circuler.

ZONE ZÉRO ÉMISSION:

Zone urbaine délimitée où seuls les véhicules sans émission peuvent circuler.

Inspections et enquêtes

LE RÔLE DES INSPECTEURS DU BTM SUR LA ROUTE : POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Dans le cadre de son mandat, le Bureau du taxi de Montréal est désigné par le gouvernement du Québec pour vérifier et encadrer l'application de la *Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile* et ses règlements sur le territoire de la Ville de Montréal.



Ainsi, pour assurer la réalisation de ce mandat, c'est la Division de l'Inspection et des Enquêtes (DIE) du BTM qui veille au respect de la Loi et ses règlements.

Dans le cadre de ses activités, en plus de contribuer à encadrer et à améliorer le service de transport de personnes, la DIE participe à maintenir un haut niveau de sécurité pour les chauffeurs, leurs clients ainsi que tous les usagers de la route. De plus, la DIE consacre des ressources afin de lutter contre le transport illégal puisque cette activité met en péril la sécurité des passagers en plus de représenter une compétition déloyale pour l'industrie du TRPA.

Bref, les inspecteurs sur la route, à l'instar des agents du SPVM, représentent des instances d'autorité présentes pour assurer la sécurité et la protection. Les actions menées par la DIE contribuent à préserver un sentiment de confiance et une image positive de l'industrie auprès des citoyens.

Interception par un inspecteur du BTM

Il est stipulé par la Loi que les inspecteurs du BTM sont désignés pour faire respecter la Loi et ses règlements.

Cela inclut (mais sans s'y limiter) d'intercepter un véhicule et d'exiger tout document pertinent au conducteur, en lien avec la Loi et ses règlements.

Comment agir en cas d'interception ?

Il est possible que vous soyez intercepté par un inspecteur durant votre quart de travail.

Dans ces circonstances, il est essentiel de demeurer calme et de coopérer avec l'inspecteur qui agit en toute légitimité.

Finalement, si vous recevez un constat d'infraction et vous souhaitez le contester, vous aurez la possibilité de faire valoir votre justification devant la cour municipale.

Pour toute question ou précision sur le sujet, il est possible de contacter le BTM par courriel à bureaudutaxi@montreal.ca.

LES INFRACTIONS LES PLUS COURANTES : ÊTES-VOUS EN RÈGLE ?

Dans le cadre de son mandat d'encadrement et de contrôle de la *Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile*, le BTM recense quotidiennement les infractions observées sur la route. Afin d'aider l'industrie à demeurer informée de ses obligations — et toujours dans une perspective d'amélioration continue — nous vous partageons les infractions les plus régulièrement observées au cours des derniers mois.

Les infractions les plus courantes

1. Chauffeur n'ayant pas fait sa vérification sommaire ou n'étant pas en possession d'un document attestant de la vérification sommaire. (La vérification sommaire, anciennement vérification avant départ, est un rapport qui peut être produit électroniquement ou sur papier avant de mettre votre véhicule en service.)
2. Propriétaire d'un véhicule qualifié n'ayant pas fait réparer son véhicule pour une défectuosité mineure.
3. Ne pas avoir affiché son permis de chauffeur autorisé à la vue des passagers.
4. Chauffeur n'ayant pas apposé l'autorisation sur véhicule.
5. Diverses infractions au Code de la sécurité routière.
6. Chauffeur ayant utilisé un véhicule avec une défectuosité ou un équipement défectueux.
7. Chauffeur n'étant pas en possession d'un contrat de garde ou de contrôle avec le propriétaire. (Le contrat de garde est le document qui remplace la convention de garde. Lorsque vous n'êtes pas propriétaire du véhicule autorisé, vous devez avoir une copie avec vous pour travailler.)
8. Chauffeur ne s'étant pas assuré que le véhicule soit propre (intérieur et extérieur).
9. Chauffeur utilisant un véhicule dépassant la limite d'âge ou de kilométrage sans certificat de vérification mécanique.
10. Chauffeur n'étant pas qualifié pour offrir des services de transport rémunéré de personnes par automobile.



Informations sur la loi

Attention! Les infractions prévues à la *Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile* et ses règlements varient entre 250 \$ et 5 000 \$.

Au cours de la dernière année, considérant les nombreux changements issus de la nouvelle loi, un travail d'accompagnement et d'information a également été effectué par les inspecteurs sur la route. Vous pouvez communiquer avec le BTM au 514 280-6600 ou à bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca.

Pour des précisions sur la Loi et ses règlements, consultez le site du ministère des Transports dans la section du transport rémunéré de personnes par automobile: <https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/entreprises-partenaires/trpa/Pages/trpa.aspx>.

Portrait d'un bâtisseur

GEORGES MAALOUF, UN ARDENT DÉFENSEUR DE L'INDUSTRIE DU TAXI

Homme de parole, ouvert, investi et animé d'une vision, Georges Maalouf est manifestement et profondément attaché à l'industrie du taxi et aux gens qui la composent. De chauffeur à directeur général, en passant par diverses implications sur des comités, M. Maalouf en aura cumulé des années d'expertise et d'expérience. Nous nous sommes entretenus avec lui afin qu'il nous parle de son parcours, de ses réalisations et qu'il nous partage certaines de ses observations sur l'évolution du taxi à Montréal.



Georges Maalouf a commencé à travailler comme chauffeur de taxi en 1994 chez Diamond. En 1995, il achète son permis de propriétaire de taxi et travaille plusieurs années de nuit comme chauffeur. En 1999, il commence sa carrière chez Pontiac et sera nommé inspecteur puis directeur général adjoint (2008) et finalement directeur général (2017). Impliqué pour faire avancer son industrie et défendre les intérêts des gens qui la composent, il a été membre du conseil d'administration du CPCDIT durant trois mandats et est toujours membre du conseil d'administration du BTM. Il a participé ou a collaboré comme membre de plusieurs comités du BTM.

Devenir chauffeur de taxi

Il y a 28 ans, le monde du taxi est arrivé un peu par hasard dans la vie de Georges Maalouf. «Je suis arrivé ici et j'avais une formation en électronique. J'ai travaillé dans le domaine quelques mois, puis est arrivée la récession, la compagnie a déménagé. Ils m'ont offert un poste, mais je ne voulais pas déménager : j'ai donc refusé l'emploi. C'est là, en 1994, qu'un ami m'a parlé du taxi... l'idée a germé, je me suis dit pourquoi pas...» nous explique celui qui ne pensait exercer le métier que temporairement! Rapidement, M. Maalouf se plaît dans cet univers et en 1995, il se décide à acheter son permis de propriétaire: «J'ai un peu hésité car être chauffeur de taxi voulait dire travailler de longues heures et pas juste des quarts de travail de 8 heures, c'était un pensez-y bien. Mais, en même temps, c'était un métier que j'aimais, qui bougeait, qui permettait de rencontrer toutes sortes de gens. C'était une aventure à chaque jour!» Pendant de nombreuses années, notre interviewé a travaillé de nuit et son épopée dans le monde du taxi a réellement commencé.

Choisir l'implication

Au début des années 2000, Georges Maalouf a envie de pousser plus loin son implication. «En 1999, je suis arrivé chez Pontiac et là j'ai réellement voulu m'impliquer dans l'administration de la compagnie et avoir un impact sur l'industrie. J'ai commencé à travailler de jour, j'ai été nommé inspecteur et par la suite, membre du comité de discipline», se remémore Georges Maalouf. «C'était un challenge d'être inspecteur dans la compagnie. Le taxi est une industrie qui n'aime pas nécessairement se faire dire quoi faire! L'un de nos défis à l'époque était de démontrer comment la réglementation pouvait aider l'industrie. Parce qu'on ne doit pas oublier que le taxi, c'est une industrie de service. Il fallait envoyer

le message aux chauffeurs que même s'ils sont travailleurs autonomes, même s'ils sont propriétaires de leur permis, de leur véhicule, plusieurs règles sont là pour le bien de l'industrie et du service au client. Un bon service client aura des bénéfices intéressants aussi pour les chauffeurs. Je crois d'ailleurs que c'était un défi pour plusieurs compagnies à l'époque», nous explique celui qui dit avoir été témoin d'une très grande amélioration en matière de service client au cours des années.

«On le voit d'ailleurs dans les rapports de clients-mystères: chez Pontiac et dans l'industrie en général, les chauffeurs ont réellement à cœur de préserver la clientèle et de travailler en ce sens. Il faut dire aussi qu'au début, quand j'ai commencé, c'était un peu flou dans le taxi... il n'y avait pas de formation, l'examen était trop simple, il n'y avait pas d'outils pour que les chauffeurs soient mieux informés. Notamment, l'implantation de comités de discipline, les formations mises en place ont beaucoup aidé. Avec la loi, j'ai l'impression qu'on retourne à la case départ, car il y a beaucoup de ces aspects qui ne sont plus tenus en compte.» explique le directeur général de Pontiac.

Prendre des décisions

Alors que M. Maalouf accumule les années d'expérience et bonifie son expertise, croit aussi son désir de s'impliquer davantage au sein de la compagnie. C'est ainsi qu'il devient assistant-directeur puis directeur général en 2017. «Dans toute ma carrière, j'ai eu envie de m'impliquer. C'est ma façon de faire dans tout ce que j'entreprends. Je veux pouvoir entendre ce que les autres ont à dire, faire valoir mes idées, les défendre, avoir la possibilité de participer à des projets, etc. Chez Pontiac, je crois qu'on a vu en moi des qualités de gestionnaire», mentionne celui qui est reconnu pour sa grande facilité de communication.

Cela dit, en acceptant ces nouvelles fonctions, il a fallu pour M. Maalouf mettre de l'avant les qualités de gestionnaires que l'on avait vus en lui et apprendre à prendre le temps d'analyser tous les angles d'une problématique. «Je crois qu'avant tout ça prend du leadership pour gérer parce que gérer c'est accepter de prendre la responsabilité de nombreuses décisions et surtout être prêt à les assumer. Comme directeur, je prends le temps de réfléchir et avec les années, j'ai appris à être patient, à prendre des décisions même si elles ne plaisaient pas à tout le monde en autant qu'elles préservent les intérêts et l'intégrité de l'entreprise. Je ne me suis pas trompé souvent, mais si je l'ai fait, je ne m'en souviens pas!», raconte Georges Maalouf avec une pointe d'humour.

Questionné sur les réalisations de Pontiac, Georges Maalouf réfléchit et nous parle notamment de la division VIP qui a été créée au sein de l'entreprise dans les années 2000. L'objectif était d'améliorer l'image du taxi et d'incorporer une image de luxe. La compagnie a donc développé un code d'éthique, un code de conduite spécifique, une tenue vestimentaire haut de gamme pour le chauffeur, des critères précis pour les voitures, etc. «C'était vraiment un beau projet, nous avons signé des ententes avec les hôtels. Il a fallu trouver des chauffeurs, les former à ce service, signer des ententes avec les hôtels. Certains contrats leur étaient réservés selon ce qu'exigeaient des clients (par exemple avoir accès au paiement électronique avant que ce ne soit obligatoire). Il a fallu aussi embarquer des chauffeurs dans le projet et les former selon les normes VIP. Les chauffeurs étaient fiers de ce service et les clients aimaient beaucoup. C'est un beau projet qui a dynamisé la compagnie et l'image du service.»



Faire entendre sa voix

Si en 2010 M. Maalouf a vendu son permis pour se concentrer sur les tâches administratives, ce n'est pas pour autant qu'il a délaissé son intérêt pour le métier et la réalité sur le terrain, bien au contraire! C'est ainsi que M. Maalouf aura représenté et défendu l'industrie et les répartiteurs (intermédiaires) durant ses mandats au CPCDIT (jusqu'en 2018), en plus d'être toujours membre du conseil d'administration du BTM (depuis 3 mandats) et membre du comité innovation technologique du BTM.

«J'aime avoir la possibilité de pouvoir dire ma pensée, de pouvoir échanger et être en position d'influencer une décision. C'est pour cela, entre autres, que je m'implique beaucoup

dans des comités et des conseils: j'aime entendre ce qui se dit, comment les gens pensent. Il faut dire, j'ai un contact direct sur le terrain, alors dans les comités, je peux dire comment ça se passe réellement. Si je m'implique c'est beaucoup pour faire voir un aspect que les gens ne connaissent pas ou pour intervenir dans des situations que moi je connais parce que je les vis sur le terrain. Par exemple, les connaissances que j'ai acquises durant toutes les années, comme chauffeur, comme inspecteur, sont différentes de celles d'autres membres du CA. C'est là que je peux apporter des précisions ou un regard différent.»

Tous ceux qui côtoient M. Maalouf s'entendent pour dire qu'il est de ceux qui n'a pas peur de dire son opinion, franchement et ouvertement. Lorsqu'on évoque cet aspect, M. Maalouf explique: «il faut dire que l'équité et l'égalité sont des valeurs qui guident mes prises de parole. J'ai beaucoup de difficulté à accepter l'injustice et à rester silencieux. Ça m'a parfois créé des conflits, mais je ne suis pas capable de rester indifférent!»

Puisqu'il est question de son industrie, il est certain que le changement législatif a suscité de vives réactions chez M. Maalouf: «J'ai encore de la difficulté avec certains aspects. Je crois qu'un changement de réglementation à la base c'est normal,

c'est dans le cours normal des choses. Par contre, j'ai l'impression qu'on a tout enlevé ce qui existait du taxi traditionnel. On a enlevé la relation entre le chauffeur et son permis. Au final, ça met l'industrie en péril.»

Actuellement, il y a, pour Georges Maalouf, un manque d'attachement et un manque de reconnaissance à l'égard des chauffeurs et de l'industrie qui devraient être palliées. «Avant, il y avait un sentiment d'appartenance et d'attachement qui venait avec le permis. On achetait un travail et on travaillait pour cet emploi. Les conditions sont aussi difficiles, on le voit dans la situation actuelle, notamment avec le manque de flexibilité pour ajuster la tarification qui n'est pas adéquate. Il faudra trouver rapidement des incitatifs pour retrouver des chauffeurs, entre autres la nuit, et reconnaître l'importance de leur travail. Le taxi, c'est une industrie où le travail n'est pas facile. C'est un beau travail mais il y a des conditions de travail difficiles: il faut être capable de donner plus aux travailleurs. On le voit à Montréal mais on le voit partout au Québec. La loi semble plus avoir été créée pour modifier la façon de faire du taxi et non pour moderniser l'industrie comme telle. Je me questionne profondément sur cette nouvelle façon de faire et les impacts à venir.»

Gingras Taximètre inc.

5844, rue des ÉCORES #100, Montréal (Québec) H2G 2J1
Tél. : 514 272-3924 Fax : 514 272-2656 1-877-272-3924
Courriel : info@gingrastaximetre2013.ca

Heures d'ouverture : Lundi au vendredi – 8h à 17h



Sécuri-Dôme



lumitronic ng



radio kenwood

Nous réparons et installons :
Toutes les marques de compteur et de radio
Les dômes Sécuri-Dôme et les dômes de publicité
Toutes les marques de GPS
Mandataire de la CTQ (validation)

NOUS FABRIQUONS :
Les dômes d'écoliers et autres modèles

NOUS SOMMES 9 À VOTRE SERVICE !



Moderniser l'industrie

Si la question de la modernisation de l'industrie interpelle Georges Maalouf, c'est qu'il est lui-même impliqué depuis de nombreuses années pour amener cet aspect au sein de son industrie. Membre du comité innovation technologique du BTM, il a travaillé à l'essor du Registre des taxis, notamment avec Pontiac qui aura été la première compagnie test. « Quand on nous a demandé de participer au test, j'ai réfléchi et au final il y avait beaucoup de potentiel avec ce projet. Le fait de connecter tous les taxis à un registre, c'était un projet innovateur et très intéressant. On a fait des rencontres et pendant un an on a travaillé, fait beaucoup de changements et d'ajustements pour que le projet fonctionne et fasse du sens. »

Aujourd'hui M. Maalouf croit fermement et sans hésitation que l'industrie du taxi a atteint un niveau technologique avancé. « Il fallait que l'industrie accepte d'investir et c'est ce qui a été fait. D'ailleurs, quand le projet de loi est arrivé, l'industrie s'était déjà modernisée, elle était connectée au GPS notamment. Connectée à des systèmes de répartition par géolocalisation, aux paiements électroniques, aux applications, le taxi est une industrie compétitive. »

Penser autrement

Pour Georges Maalouf, innover ne doit pas être seulement être pensé en termes technologiques mais également en ce qui concerne les façons de faire. C'est ce qui a été fait en 2020, alors que pour la première fois, des compagnies des taxis, concurrentes ont décidé de s'unir et de faire front commun pour survivre à une période de grande instabilité, dans un contexte pandémique que l'on connaît bien!

En effet, Pontiac et Champlain avec leurs fournisseurs de services, se sont regroupés pour créer un centre d'appels commun. « Ça a été vraiment une grosse décision mais il en allait de la survie de nos entreprises. Ça a demandé des rencontres, il a fallu bâtir un lien de confiance, changer de perspective et accepter de partager de l'information et même des données. Dans mon cas, je suis quelqu'un de très honnête, très ouvert et une personne de parole. Je crois que j'ai cette réputation de dire les choses telles quelles sont et comme je les pense. Les gens avec qui je travaille savent que si je prends une décision, je vais respecter ma parole. Je crois que de mon côté, cela a aidé dans la transition! »

Par la suite, les compagnies ont mis en place des mécanismes pour distribuer les clients, s'assurer de garder le contrôle sur le service offert par leurs différents chauffeurs et bien sûr informer les chauffeurs de cette nouvelle façon de faire. « Avec les chauffeurs, ça s'est bien passé, je crois qu'ils voyaient qu'ils avaient accès à un autre marché. » Il faut dire qu'un peu avant la pandémie, certaines compagnies, dont Pontiac et Champlain, avaient entamé un premier rapprochement et avaient commencé à travailler ensemble. Cela a aidé à affronter la pandémie. Aux dires de M. Maalouf: « on a pu garder l'offre de travail à son meilleur pour nos chauffeurs, améliorer le service à la clientèle et assurer la survie de nos entreprises. »

Si les premiers pas n'ont pas nécessairement été faciles, cette décision de s'unir semble avoir été bénéfique et elle aura potentiellement des répercussions positives à plus long terme. « Je dois dire que s'il y a un point positif de cette pandémie, c'est que cette situation critique nous a forcé à penser autrement. Pour parler pour Pontiac et Champlain, présentement, on répond ensemble aux clients avec le système qu'on a créé. Ça suppose de partager la base de données. Je dois dire que je suis très fier de cela. Ça prouve qu'on est capable de s'unir et de travailler ensemble. J'avais la conviction que ça pouvait se faire. On a été ouvert d'esprit. Je crois que ça peut nous aider à long terme comme industrie: ça nous a permis d'être rentables, de donner de l'ouvrage aux chauffeurs et de répondre à la demande des clients. Tout le monde y gagne. Qui sait, peut-être même que d'autres se joindront à nous! »

Un homme de parole

Si au départ Georges Maalouf hésitait à entrer dans l'industrie du taxi en regard du temps qu'il devrait y consacrer, on peut dire que lorsqu'il a fait le saut, il n'y a pas eu de demi-mesure! Du temps, il en aura mis pour le taxi! Intègre, dédié, cet homme au franc-parler y a mis tout son cœur au cours des 28 dernières années. Lorsqu'on lui demande ce qui l'attend pour la suite, répond: « Pontiac, c'est pour toujours. J'ai un attachement précieux envers eux. J'ai commencé avec des chauffeurs qui sont toujours là, d'autres se sont joints à nous avec les années pour former la grande famille riche et diversifiée de Pontiac! »

Pour le reste, Georges Maalouf, désire continuer à s'impliquer, à être présent et à défendre son industrie, comme il sait si bien le faire: fidèle à ses valeurs et en parlant ouvertement, franchement et avec tout son cœur.

Relance touristique

ÊTES-VOUS PRÊTS POUR LA RELANCE DES ACTIVITÉS À MONTRÉAL ?

Nous l'attendons avec impatience ! La Ville de Montréal se déconfiner et l'été 2022 devrait se dérouler graduellement sous le signe de la relance pour notre belle métropole.

Pour nos chauffeurs, Montréal n'a pas de secrets !

Montréal regorge d'endroits intéressants dont bon nombre ne sont pas nécessairement mentionnés dans les guides, les blogues ou les applications de voyage. C'est pourquoi, beaucoup de visiteurs aiment demander à des gens du coin quels sont leurs endroits favoris les moins connus. Ce n'est pas une surprise, les chauffeurs de taxi ont toute l'expérience de la ville nécessaire pour connaître ces trésors cachés et faire des recommandations.

Dans le cadre de la relance montréalaise qui s'annonce pour l'été 2022, le Bureau du taxi a voulu mettre de l'avant ce trait distinctif des chauffeurs de la métropole avec la campagne *Les trésors cachés*, et le slogan *Pour nos chauffeurs, Montréal n'a pas de secrets*. Pour l'été 2022, le concept publicitaire souligne tout particulièrement les cafés italiens dont regorge la Ville de Montréal et que les chauffeurs peuvent faire découvrir à la clientèle touristique afin de bonifier l'expérience urbaine.



Vous pourrez voir la publicité dans le Guide touristique, sur la carte touristique, le site web de Tourisme Montreal et à la dernière page de ce numéro de la revue. En balayant le code QR de la publicité, les visiteurs auront accès à un microsite web listant l'ensemble des compagnies de taxi à Montréal, incluant leurs coordonnées et un lien vers leur application de transport.

Soyez à l'affût pour répondre à la demande !



© WAGNER ARAVJO / MTL.ORG

Quoi faire cette semaine ?

Pour demeurer à l'affût des activités Montréalaises et faire les meilleures recommandations à votre clientèle, consultez régulièrement le site de Tourisme Montréal :

- Allez sur le site web de Tourisme Montréal : mtl.org
- Cliquez sur le lien « Quoi faire cette semaine »
Plusieurs articles y sont disponibles et donnent une bonne idée des événements en cours.

Vous trouverez aussi beaucoup de suggestions de lieux à visiter et d'adresses où manger et boire en consultant les thématiques suivantes sur la page d'accueil du site :

- Inspiration de la semaine
- Manger et boire
- Arts et culture
- Activités
- Nos coups de cœur

Un calendrier des événements culturels et sportifs de Montréal pour 2022 est également accessible directement à partir de ce lien :

- mtl.org/fr/quoi-faire/festivals-et-evenements

Cet été, soyez un fier ambassadeur de la Ville de Montréal!

Selon les prévisions de Tourisme Montréal, huit millions de touristes, soit une hausse d'environ 70 %, sont attendus en 2022 à Montréal! L'effet de la fin des principales restrictions aux voyages internationaux et du retour des grands événements estivaux se fait déjà sentir lorsqu'on analyse les taux d'occupation dans les hôtels montréalais.

Ainsi, il va de soi que les nombreux chauffeurs qui sillonnent les rues cet été seront à la fois parties prenantes pour répondre à la demande de déplacements des visiteurs et de fiers ambassadeurs de la Ville.

Que ce soit en accueillant les visiteurs à la sortie de l'aéroport, de la gare, d'un terminus, d'une croisière ou en assurant les déplacements des clients durant leur séjour, les taxis participent réellement à l'expérience montréalaise que vivront les visiteurs.

Serez-vous du rendez-vous?

Le transport par taxi à Montréal est un service professionnel, courtois, fiable et sécuritaire. Merci de participer à l'expérience urbaine accueillante, vive et inoubliable qu'offrira Montréal, cet été, à ses visiteurs!

Faites-vous remarquer par la clientèle avec un taxi BONJOUR!

Moderne, attrayante, facilement repérable et fort appréciée des citoyens et touristes de la Ville de Montréal, l'image de marque BONJOUR représente une excellente opportunité pour mettre en valeur votre véhicule. Elle peut réellement vous aider à faire prospérer votre taxi!

D'ailleurs, lors d'un sondage SOM réalisé en 2020 :

- 88 % des répondants ont souligné que la signature BONJOUR rend les taxis plus visibles parmi l'ensemble des véhicules qui circulent.
- 79 % ont affirmé que les taxis portant la signature BONJOUR contribuent à rendre Montréal plus accueillante.
- 73 % des personnes sondées ayant déjà pris un taxi BONJOUR font l'association de l'image de marque à l'industrie du taxi.
- 89 % affirment avoir une impression très ou plutôt positive de la signature BONJOUR.

En abordant la signature visuelle, vous devenez un emblème de la métropole et représentez l'expérience positive et chaleureuse que l'on y vit.



Demandez la subvention pour apposer le BONJOUR

L'aide financière du MTQ, administrée par le BTM, pour l'apposition de l'image de marque sur vos véhicules est toujours disponible et vous pouvez en faire la demande.

- Les montants d'aide financière octroyés correspondent à 50 % de la facture totale présentée, jusqu'à concurrence de 500 \$ pour un demi-habillage (véhicule blanc) ou de 1 000 \$ pour un habillage complet.
- Un véhicule peut faire l'objet d'une seule aide financière, sauf exception.

Comment faire la demande? C'est facile et rapide! Vous devez :

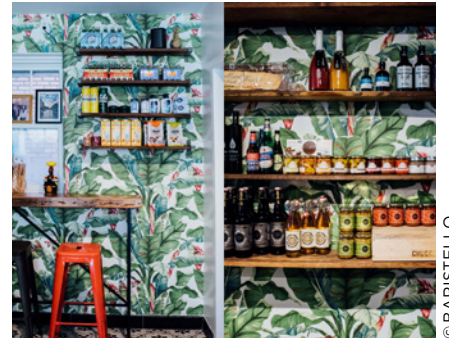
- Remplir le formulaire de demande d'aide financière téléchargeable sur la page d'accueil de notre site web : mtltaxi.com.
- Faire parvenir votre demande d'aide financière et les pièces justificatives par télécopieur au 514 280-3325 ou par courriel à : btm_communication@ville.montreal.qc.ca.

L'image de marque BONJOUR, signature distinctive de l'industrie du taxi de Montréal, a été lancée en 2017 en partenariat avec Tourisme Montréal afin d'uniformiser l'expérience client dans tous les lieux d'accueil de la ville. Cette image contribue au rayonnement des services de transport par taxi et à présente une image dynamique et unie de l'industrie. Actuellement, on dénombre plus de 1 000 véhicules BONJOUR qui sillonnent les rues de Montréal.

LES MEILLEURS CAFÉS ITALIENS DE MONTRÉAL

Puisqu'il est question, dans la plus récente campagne du BTM et de Tourisme Montréal, des meilleurs cafés à Montréal et des recommandations que peuvent faire les chauffeurs, nous vous proposons quelques bonnes adresses qui pourraient s'avérer d'excellentes suggestions pour ceux qui monteront à bord de votre véhicule cet été!

Pour nous aider, nous avons demandé le support d'experts, soit l'équipe de Tastet qui produit guides, magazines et listes de bonnes adresses. Ces experts ont rencontré Piero Ciampoli, un barista italien qui a travaillé pendant des années dans un des meilleurs cafés italiens de Montréal. Grâce à lui, ils ont préparé une liste des meilleurs cafés italiens de Montréal qu'ils nous partagent avec générosité!



© BARISTELLO



© CAFFÈ ITALIA



© CAFÉ OLIMPICO

Baristello

709B, RUE JARRY EST

Semaine: 6 h à 17 h - Samedi: 7 h à 17 h

Dimanche: 8 h à 17 h

Situé dans le quartier Villeray, Baristello a ouvert en janvier 2017 et ne ressemble pas aux cafés italiens typiques de Montréal. Le local est accueillant et abrite des comptoirs en bois, des tabourets colorés et un joli plancher de céramique. Côté gourmand, le menu est très simple et court: tramezzini, sandwichs, pâtisseries et viennoiseries. Nul doute que le café au Baristello est excellent! On y sert un bon café italien amer et très goûteux!

Café Ferlucci

432, RUE DE CASTELNAU EST

Semaine: 7 h à 21 h - Weekend: 8 h à 21 h

À deux minutes du Marché Jean-Talon, le café Ferlucci est franchement adorable! Petit café boutique également, on trouve ici une clientèle jeune, un barista dynamique et l'ambiance est accueillante et familiale. Le décor est élégant et le café italien très bon. On trouve quelques sandwichs et des sucreries, mais on y vient principalement pour le café.

Visitez tastet.ca Un site de référence pour trouver de bonnes adresses en matière de restaurants, bars et cafés. Valorisant l'authenticité des contenus, aucun restaurant, café ou bar n'a payé, ne paie ou ne paiera pour apparaître sur ce site ou dans ses réseaux, et ce sera toujours ainsi. Leur mission est de promouvoir le milieu de l'hospitalité, soutenir son essor et contribuer à sa vitalité. Visitez leur site web pour découvrir une panoplie de guides, magazines, listes d'adresses et bien plus qui vous inspireront et qui pourront également représenter d'excellentes suggestions pour votre clientèle.

Café Gentile Westmount

4126, RUE SAINTE-CATHERINE

Semaine: 6h à 17h - Samedi: 7h à 16h

Le tout premier Café Gentile ouvre en 1959, en plein cœur du quartier Ahuntsic-Cartierville. En novembre 2016, le Café Gentile Westmount vient continuer la longue histoire du café sur la rue Sainte-Catherine. Vous y dégusterez un délicieux café italien et y mangerez des sandwiches italiens mémorables. L'adresse fait d'ailleurs partie de nos adresses de meilleurs sandwiches au poulet de Montréal. Le personnel est charmant!

© CAFÉ GENTILE WESTMOUNT



Caffè Italia

6840, BOULEVARD SAINT-LAURENT

Tous les jours: 6h à 20h

Caffè Italia est une institution de la vieille école. Il était là avant tous les autres. C'est là où la première génération d'Italiens à Montréal allait et se rassemblait. Le Caffè Italia est une adresse à connaître dans la ville: ouvert en 1956, le café n'a pas beaucoup changé depuis son ouverture, si ce n'est que pour y ajouter des écrans de télévision. Entrer ici, c'est voyager dans le temps. On trouve ici une clientèle très italienne, beaucoup de gens de plusieurs générations. On préfère toujours les samedis matins occupés.

Café Milano

5188, RUE JARRY EST

Tous les jours: 6h à minuit

Café Milano est comme une version plus jeune, un mélange de Caffè Italia et de Café San Simeon, mais la clientèle est beaucoup plus jeune. Le café a commencé très petit, en ne vendant que des cafés. Il a tellement connu en popularité, que l'établissement a rapidement grandi et vendu des sandwiches et autres choses. On vient ici principalement pour boire un café et regarder le sport; c'est très familial. Le café est ouvert tous les jours de la semaine de 6h à minuit! «Ben oui, quand les gens sortent des boîtes de nuit, ils vont prendre un café et un sandwich au Café Milano.»

Café Olimpico

124, RUE SAINT-VIATEUR OUEST

Tous les jours: 6h à minuit

J'ai grandi avec l'Olimpico. C'est toujours la même chose; c'est stable. Il y a plein de jeunes artistes, l'énergie est fantastique, regarder un match de soccer ici est intense! Olimpico a ouvert en 1970 et c'est aussi une institution. Les baristas chantent et charment les clients. Notez que la terrasse du café est superbe en été. De plus, un nouveau café Olimpico verra le jour cet été dans le Vieux-Montréal, dans un nouvel hôtel qui s'appellera William Gray et sera sur la rue Saint-Vincent!

Café San Gennaro

69, RUE SAINT-ZOTIQUE EST

Tous les jours: 8h à 20h

Ici, le café italien est chic et élégant. Il a ce style du nord de l'Italie, il me fait penser aux beaux cafés de Rome. En effet, à la porte d'à côté de la pizzeria Bottega, le café San Gennaro présente un décor élégant créé par Annie Lebel. Ouvert en 2015, San Gennaro est à la fois un petit café, un endroit de repas du midi et une épicerie fine où vous pouvez déguster pizzas italiennes romaines classiques, salades et viennoiseries et gelati maison.

© CAFÉ SAN GENNARO



Café Vito

151, RUE VILLERAY

Tous les jours: 5h à 19h

Le café Vito est une adresse incontournable de Montréal. Le propriétaire Vito Azzue, un vétéran du café Olimpico a ouvert ce petit café résidentiel de Villeray et c'est rapidement devenu un succès. Le café Vito est une entreprise italienne familiale et chaque client qui entre au café Vito se fait traiter comme un habitué. Les visites sont uniques et le café y est évidemment très bon. Notez que leur café froid est délicieux.

Campanelli

4634, RUE NOTRE-DAME OUEST

Semaine: 7h à 16h - Samedi: 8h à 17h

Campanelli, c'est l'incarnation de Tony Campanelli. Je ne peux pas mieux le décrire. Charmant, charismatique, et un peu fougueux. Tous les clients sont traités comme de la famille, ce qui est toujours des plus agréable. L'endroit vous offre un des meilleurs cafés italiens de Montréal, d'excellents sandwiches et quelques desserts dont une tarte au citron exceptionnelle.



© CAMPANELLI

La Dispensa

696, RUE WILLIAM

Semaine: 7h30 à 17h

La Dispensa est un joyau — à la fois un café et un dépanneur italien. On peut y manger, boire un café et prendre une pâte pour emporter, c'est génial. Le nom veut dire «un peu de tout» et l'endroit fait voyager en Europe. En plein cœur du Vieux-Montréal, le café est tout petit, coquet, accueillant et tout y est frais.

L'ESPACE ST-DENIS : DESTINATION 1594, RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL

Le Théâtre St-Denis fera désormais partie d'un complexe de divertissement à vocation multiple portant le nom d'ESPACE ST-DENIS, un important pôle à la fois culturel, touristique, technologique et gastronomique. Ce projet grandiose, en cours de réalisation, promet de faire battre le cœur du secteur Est du Quartier des spectacles avec une proposition de grande envergure qui saura répondre aux attentes de tous les publics.



Ouverture d'une salle unique en Amérique dès septembre

Le Studio-Cabaret occupe tout l'espace où se trouvait l'ancienne salle 2 du Théâtre St-Denis. Une transformation complète est en cours pour laisser place à l'audace, à la modernité et à l'innovation. Ayant la possibilité de se métamorphoser à l'infini grâce à un environnement virtuel de 180 degrés, les spectateurs seront invités à expérimenter les multiples possibilités qu'offre l'environnement sonore, visuel et virtuel du Studio-Cabaret. De plus, les spectateurs qui le désirent pourront se prévaloir de la formule souper-spectacle pour agrémenter leur soirée.

Un spectacle de cirque de la troupe de renommée mondiale, *Les 7 Doigts*

C'est à partir de septembre prochain que le public pourra apprécier dans toute sa splendeur le Studio-Cabaret. C'est avec nul autre que *Les 7 Doigts* que le Studio-Cabaret sera inauguré avec un spectacle exclusif qui sera à l'affiche à partir du 8 septembre. Fidèle au style des *7 Doigts*, cette nouvelle création fusionne parfaitement cirque acrobatique, théâtre, danse et multimédia. Mon île, mon cœur raconte la ville à travers le parcours d'un nouvel arrivant, d'abord étranger, guidé jusqu'à Montréal par une relation amoureuse éphémère. Sous la forme d'un cabaret de cirque immersif, le spectacle rend hommage à notre ville au cœur battant et à son fleuve aussi, flèche vibrante enfoncée dans la ville.

Un piano bar-terrasse et grill, du jamais vu à Montréal

Le Marie-Louise est un piano bar-terrasse avec grill aménagé sur le toit du lobby du Studio-Cabaret. Surplombant la rue Saint-Denis, cette nouvelle terrasse, ouverte à l'année, offrira une vue imprenable et deviendra un lieu de rencontre pour prendre un cocktail entre amis ou pour déguster des bouchées de style tapas cuites sur le grill. Tout le monde est invité à venir apprécier l'ambiance confortable et chaleureuse de l'endroit, agrémentée de la musique relaxante du piano.



©JEAN-FRANÇOIS SAVARIA / MTL.ORG

LES 10 ARTÈRES PIÉTONNES EN 2022

Plusieurs artères seront piétonnes pour la période estivale à Montréal. Les 10 rues piétonnisées cette année, dans huit arrondissements de la métropole, sont sensiblement les mêmes qu'en 2021.

La distance des tronçons qui seront interdits à la circulation passe de 200 mètres à 2,3 kilomètres en 2022. La piétonnisation devrait s'opérer vers la fin mai, début juin, les dates de piétonnisation variant d'une artère à l'autre.

Avenue Bernard

De l'avenue Wiseman à l'avenue Bloomfield.

Avenue Duluth Est

Du boulevard Saint-Laurent à la rue Saint-Hubert.

Avenue du Mont-Royal

Du boulevard Saint-Laurent à la rue Fullum.

Places du Marché-du-Nord

De l'avenue Casgrain à l'avenue Henri-Julien (Marché Jean-Talon).

Rue de Castelnau Est

De la rue Saint-Denis à l'avenue de Gaspé.

Rue Ontario Est

Du boulevard Pie-IX à la rue Darling.

Rue Saint-Denis

De la rue Sherbrooke au boulevard de Maisonneuve, ainsi que la rue Émery.

Rue Sainte-Catherine Est

De la rue Saint-Hubert à la rue Papineau.

Rue Sainte-Catherine Ouest

Du boulevard Saint-Laurent à la rue de Bleury, ainsi que la rue Clark: de la rue de Montigny au quai de chargement de la Maison du développement durable.

Rue Wellington

De la 6^e avenue à la rue Regina.

COIN DE L'INDUSTRIE

SOULIGNEZ LES BONS COUPS DE VOS CHAUFFEURS ET COLLÈGUES.

À chaque numéro du *Taxi Le Journal*, nous donnons la parole à l'industrie du transport rémunéré de personnes par automobile! Vous désirez annoncer une retraite ou l'embauche de nouveaux employés, souligner une belle réalisation d'un collègue ou un bon coup d'un chauffeur? Faites-nous parvenir votre nouvelle (en quelques phrases) à btm_communication@montreal.ca et nous serons heureux de la partager dans le prochain numéro du *Taxi Le Journal*. Au plaisir de vous lire!



FÉLICITATIONS DIAMOND!

Meilleur résultat du Programme clients-mystères 2021

Le 21 mars dernier, Sylvain Tousignant, directeur général du BTM, accompagné d'Amine Smaoui, conseiller en analyse et chargé de la gestion du Programme clients-mystères, ont procédé à la remise du certificat pour le répartiteur s'étant vu mériter la meilleure note aux évaluations clients-mystères pour l'année 2021. M. Frédéric Prigent était sur place pour recevoir cette distinction au nom de toute la compagnie. À nouveau, le BTM offre toutes ses félicitations pour cet honneur!



100 ANS POUR TAXI DIAMOND !

Fondé en 1922, Taxi Diamond célèbre cette année ses 100 ans de service parsemés de nouveaux jalons, moments historiques, mais également d'embûches.

Dès ses premières années d'existence, Taxi Diamond fait face à de nombreux défis. Les permis de taxis émis sans restriction ont pour effet de créer un surplus de chauffeurs en regard à la demande.

En 1929, la crise économique ne fait qu'amplifier le problème, de nombreux chauffeurs ne parvenant pas à payer leur licence.

Ironiquement, la Seconde Guerre mondiale améliore le sort des chauffeurs montréalais qui retrouvent une certaine prospérité, alors que la demande augmente de plus en plus.

Quelques années plus tard, le milieu du taxi est révolutionné, c'est le début de l'arrivée des technologies, dont les premiers radios-téléphones qui remplaceront les cornets téléphoniques et qui laisseront au conducteur le libre usage de ses deux mains.

Un jalon important concernant le droit des femmes est atteint en 1951. Eve Laws, première femme chauffeur est engagée par Taxi Diamond. Les hommes sont alors tenus de s'asseoir sur la banquette arrière.

Le mois suivant, 14 femmes la rejoignent, créant un émoi dans le milieu alors que les hommes ne cachent pas leur désapprobation.

Les années suivantes, Taxi Diamond fonde les Assurances Belair pour assurer ses véhicules et fait l'acquisition de plusieurs compagnies de taxi, dont Taxi Veterans, se classant ainsi premier intermédiaire de taxi en importance à Montréal.

En 1995, pendant plus de 20 ans, Dominique Roy devient propriétaire de la compagnie avec un associé. Puis, c'est en 2016 que Taxi Diamond entre officiellement dans la grande famille Taxelco, aux côtés de Téo Taxi, Taxi Hochelaga et Taxi Central Beloeil.

Depuis, le milieu du taxi est en constante évolution. Saluons d'ailleurs les chauffeurs qui ont, entre autres, fait face à la pandémie et à l'implantation de la Loi 17 et du SEV au cours des deux dernières années.

Au cours des prochaines années, plusieurs défis attendent Taxi Diamond, dont la vision d'électrifier 100% de sa flotte d'ici 2030.

Bon 100^e anniversaire!



APPOSEZ L'IMAGE DE MARQUE

BONJOUR

SUR VOTRE VÉHICULE !

Vous serez des taxis BONJOUR qui accueilleront les voyageurs à l'aéroport? Vous venez de remplacer votre taxi ou vous prévoyez le faire prochainement et vous désirez adopter l'image de marque officielle BONJOUR? L'image de marque BONJOUR demeure une signature visuelle distinctive de l'industrie du taxi à Montréal et contribue à son rayonnement.

Sachez que vous pourriez bénéficier d'une aide financière remboursant une bonne partie de votre dépense et contribuant à rentabiliser encore davantage votre investissement.

Complétez facilement la demande d'aide financière en remplissant le formulaire disponible sur le site web du BTM (mtltaxi.com). N'oubliez pas de prendre connaissance des normes graphiques de l'image de marque énoncées dans le Guide d'adhésion disponible sur notre site web pour vous assurer de recevoir la subvention.

MODIFICATIONS AUX POSTES D'ATTENTE

Plusieurs changements ont été apportés aux postes d'attente sur le territoire de la métropole.

ARRONDISSEMENT

MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE

Valois/Ontario

Le poste d'attente situé sur la rue Valois au coin de la rue Ontario a été déplacé sur la rue Bourbonnière du côté est au sud de la rue Ontario.

- Il s'agit d'un déplacement temporaire en raison de travaux.

ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE

CHUM

Le poste a été déplacé du côté est de la rue Sanguinet, soit entre De La Gauchetière et Viger.

- Il s'agit d'un déplacement permanent.

Hôpital Général de Montréal

Retour d'un poste d'attente sur l'avenue Cedar, situé au nord-est de l'accès au stationnement de l'hôpital, soit au 1650, avenue Cedar.

Hôpital neurologique de Montréal Pavillon Duff

Retour d'un poste d'attente au 3775, University (anciennement Hôpital Royal Victoria), situé au sud-est de l'adresse.



LE BTM SALUE LE DÉPART À LA RETRAITE D'ANDRÉ POISSON

En mars dernier, André Poisson annonçait qu'il quittait ses fonctions de directeur général du BTM pour entamer une retraite bien méritée. Au terme de cette fructueuse carrière dans l'industrie du transport et de la mobilité, c'est avec émotion et reconnaissance que nous avons salué le départ de M. Poisson!

Arrivé au BTM en octobre 2016 à titre de directeur général par intérim, M. Poisson ne devait assurer à l'époque qu'un mandat transitoire. Rapidement investi pour l'avancement de l'organisation tout autant que pour le développement de l'industrie du taxi, le mandat transitoire s'est transformé en un mandat permanent s'étalant sur plus de cinq ans. Plus encore, ces cinq années auront été empreintes d'une intensité peu commune et auront été marquées par plusieurs éléments complexes, à commencer par une nouvelle législation et une pandémie!

« Si notre organisation a su poursuivre son développement, sagement concilier avec les changements majeurs pour l'industrie du TRPA et assurer le déploiement d'une vision stratégique, c'est assurément et notamment grâce à l'expertise et le savoir-faire de M. Poisson. Durant notre collaboration j'ai réellement eu l'occasion d'être témoin de sa grande rigueur, de son sens aigu du détail et sa connaissance minutieuse des enjeux de l'industrie. Nous avons été choqués de travailler avec un professionnel d'une grande aussi qualité », mentionnait Sophie Mauzerolle, présidente du conseil d'administration du BTM.

Le mandat d'André Poisson aura également été marqué par la mise sur pied de nombreuses initiatives porteuses en matière de mobilité pour l'industrie du TRPA. Des projets qui continueront d'avoir un impact positif et durable en matière de mobilité urbaine. On pense notamment au développement du Registre des taxis, au lancement de l'image de marque BONJOUR, au programme clients-mystères ainsi qu'aux nombreux travaux en lien avec l'accessibilité et l'électrification des véhicules.

Comme le mentionnait André Poisson dans sa lettre de départ adressée à l'industrie, la collaboration et le partage de connaissances — des valeurs au cœur des orientations du BTM — auront représenté une priorité lors de son mandat. Si André Poisson remerciait les nombreux acteurs de l'industrie pour leur engagement et leur implication, le BTM tient également à souligner la volonté de M. Poisson à miser sur le développement de partenariats, le travail en comité, l'ouverture et l'implication de tous les acteurs de l'industrie dans l'atteinte de nos objectifs. C'est notamment grâce à ces liens précieux qui auront été tissés que le BTM avance avec confiance dans la poursuite de ses projets et les retombées positives pour l'industrie du TRPA à Montréal.

Merci André et bonne retraite!





SAVIEZ-VOUS QU'IL EXISTE DE NOMBREUSES FAÇONS DE DEMEURER EN CONTACT AVEC LE BTM?

L'INFOLETTRE DU BTM

Pour recevoir, par courriel, de l'information sur tout plein de sujets qui vous concernent, par exemple :

- Déplacement de postes d'attente;
- Travaux sur le territoire;
- Précisions sur la réglementation;
- Programme de subventions.

Abonnez-vous à l'infolettre du BTM!

C'EST SIMPLE ET RAPIDE:

1. Allez sur le site web du BTM (mtltaxi.com).
2. Cliquez sur le lien *S'abonner à l'infolettre*.
3. Inscrivez votre nom et votre adresse courriel.
4. Confirmez l'abonnement en cliquant sur le lien qui vous sera automatiquement envoyé par courriel.

LA PAGE FACEBOOK DU BTM

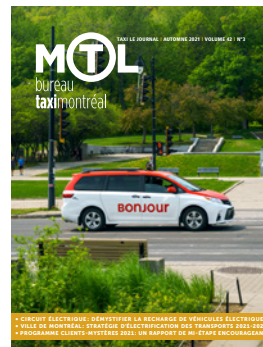
Pour faire rayonner l'industrie du transport rémunéré de personnes par automobile, nous vous invitons à vous abonner à notre page Facebook et à suivre nos publications!

Le BTM est également sur LinkedIn et publie régulièrement de l'information qui pourrait vous intéresser.

Allez y jeter un œil!

FAITES LA PROMOTION DE VOS PRODUITS ET SERVICES AUPRÈS DE 10 000 MEMBRES ET PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE!

Vous voulez communiquer une nouvelle offre de services de votre entreprise ou le lancement d'un produit? Pourquoi ne pas en faire la promotion par l'ajout d'une publicité dans *Taxi Le Journal*? Consultez la trousse média en ligne sur notre site web (mtltaxi.com) dans la section *Publications et communications/Taxi Le Journal*.





VOTRE PARTICIPATION À LA RELANCE DES ACTIVITÉS AÉROPORTUAIRES EST PRIMORDIALE

Forte de ses résultats encourageants pour les trois premiers mois de l'année 2022 à YUL Aéroport international Montréal-Trudeau, ADM Aéroports de Montréal constate que les activités reprennent de plus belle dans la métropole, laissant présager une reprise des activités aériennes en vue de la période estivale. Une hausse des passagers dicte également un plus grand volume de déplacements... pour vous!

Les sourires sont de plus en plus grands et nombreux à YUL depuis le début de l'année, autant du côté des voyageurs que des employés de la communauté aéroportuaire. Vous avez dû le remarquer aussi de votre côté en desservant vos passagers!

Plus d'un million de passagers ont été accueillis à l'aéroport au cours du mois de mars, permettant par le fait même l'atteinte de sommets trimestriels du

côté du trafic international et transfrontalier, soit des chiffres qui n'avaient pas été vus depuis le début de la pandémie. Les assouplissements des règles sanitaires aux frontières pour les voyageurs adéquatement vaccinés entrés en vigueur au début du printemps ont eu un effet dynamisant sur le voyage.

Bonne nouvelle: l'accélération de l'activité constatée dans la deuxième moitié de l'année 2021 s'est, jusqu'à présent, poursuivie en 2022.



Aujourd'hui, les signes de reprise sont de plus en plus nombreux. Les employés sont heureux d'accueillir les voyageurs et YUL est redevenu un aéroport vibrant et ADM réactive ses projets.

L'excellente collaboration avec les transporteurs aériens aura permis de réactiver plusieurs routes en 2021, et de nouvelles destinations populaires au départ de Montréal seront disponibles pour la saison estivale. Air Canada a notamment ajouté Milan, Seattle, Atlanta et Detroit à son offre, tandis qu'Air Transat a annoncé voler vers Amsterdam et Los Angeles.

Faire de Montréal une destination prisée durable

Les défis sociaux et environnementaux auxquels font face tous les grands joueurs de l'industrie aérienne sont immenses et commandent une transformation profonde des façons de faire. ADM a pris l'engagement ferme d'aller au-delà des considérations de base pour faire sa part, et poursuivra son étroite collaboration avec ses partenaires afin de contribuer à l'atteinte de leurs visées en ce sens.

En mai, ADM s'est officiellement jointe à Tourisme Montréal et à son cadre d'intervention, *Destination harmonieuse*, afin d'offrir et de partager aux passagers et aux Montréalais les valeurs et les principes de tourisme durable et inclusif via différents mécanismes, dont l'engagement du touriste et la compensation du voyage. Tous les acteurs du tourisme souhaitent faire de Montréal une destination prisée et accueillante pour les générations futures.

ADM s'est notamment assurée de maintenir une offre variée à YUL sur le plan du transport collectif et durable. À la suite d'un rigoureux processus pour l'octroi de 375 Permis d'Aéroport, ADM est fière d'avoir pu accueillir de nouveaux chauffeurs dans son équipe le 1^{er} mai et de compter sur leurs taxis, dont la majorité sont électriques ou hybrides.

Plus que jamais, ADM a besoin de votre collaboration pour assurer un service fluide, sécuritaire et durable à ses passagers!



LES RÔLES DES CHEFS D'OPÉRATIONS DU TRANSPORT ADAPTÉ

Vous avez certainement déjà croisé un des chefs d'opérations qui sillonnent les routes de la ville afin de soutenir les chauffeurs de taxi et de minibus qui transportent les clients du transport adapté.

En plus d'être les premiers appelés en cas d'accident ou d'incident lors d'un déplacement, et de contribuer à l'évaluation de la qualité du service, ils ont plusieurs autres rôles et responsabilités qui leur sont confiés

- pour améliorer l'expérience client;
- pour vous accompagner lors de vos prochains transports.

De façon systématique, les chefs d'opérations vont rencontrer sur la route tous les nouveaux chauffeurs de taxi du transport adapté pour les assister dans leur rôle auprès de la clientèle et répondre à leurs questions. Ils peuvent aussi intervenir dès le début du parcours de nouveaux clients en allant à leur rencontre à leur premier déplacement en transport adapté, pour répondre à leurs questions et préoccupations, tout en validant leur compréhension des points clés de notre offre de service.

Donner suite à vos observations

En révisant régulièrement les notes que les chauffeurs remplissent sur leur téléphone ou leur tablette à propos de différentes problématiques rencontrées dans leur travail, ces superviseurs peuvent analyser et cibler, avec le service à la clientèle, les vérifications à effectuer sur le terrain. Par exemple, c'est ainsi qu'ils peuvent évaluer certaines aides à la mobilité des clients présentant des problématiques de jumelage, de manutention ou de sécurité dans les transports.

Ils peuvent aussi sensibiliser la clientèle sur le respect de l'offre de service (clients pas prêts, bagages ou autres comportements signalés par les chauffeurs).

L'ensemble des recommandations qu'ils émettent lors de telles visites sur la route permettent d'améliorer la planification et la ponctualité des tournées et l'expérience client.



En soutien sur place

En service, lorsqu'une situation est signalée par un chauffeur ou par la clientèle au sujet d'une adresse ou un lieu public, ils doivent se rendre sur les lieux, récolter les informations nécessaires, communiquer avec les responsables, et recommander des pistes de solution aux autres services du transport adapté.

Notons enfin que les chefs d'opérations assurent quotidiennement une visibilité et une présence dans les lieux et les périodes à fort achalandage pour favoriser la fluidité des embarquements et des débarquements, tout en veillant au respect de l'offre de service, autant par les chauffeurs que par les clients.

Bref, tout comme vous, les chefs d'opérations du transport adapté ont le réflexe d'exercer leur vigilance pour déceler et prévenir toute problématique potentielle (retards, gardiennage, etc).

ÎLE DE MONTRÉAL

PRINCIPAUX CHANTIERS POUR LES MOIS DE JUILLET À SEPTEMBRE 2022

LES ENTRAVES ET ÉCHÉANCIERS
SERONT DIFFUSÉS SUR LE SITE quebec511.info.
D'AUTRES CHANTIERS D'IMPORTANCE POURRAIENT
SE DÉROULER AU COURS DE CETTE PÉRIODE.



AUTOROUTES 13 ET 520

Dorval et Montréal (arrondissements de Lachine et de Saint-Laurent)

Travaux préparatoires – Reconstruction du pont d'étagement de l'A-520 au-dessus de l'A-13

- Fermetures partielles de la voie de desserte de l'A-520 (chemin de la Côte-de-Liesse), en direction est.
 - Déviation et réduction de la largeur des voies de l'autoroute 13, et circulation à contresens dans les voies opposées.
 - Fermetures partielles ou complètes le soir, la nuit ou la fin de semaine de l'autoroute 13.
 - Fermetures partielles ou complètes le soir, la nuit ou la fin de semaine de bretelles dans l'échangeur des autoroutes 13 et 520. Également, des fermetures de longue durée de bretelles dans l'échangeur sont possibles.
 - Fermetures complètes la nuit ou de longue durée de la 23^e Avenue (circulation locale autorisée, mais aucun accès à destination ou en provenance de la voie de desserte de l'A-520).
- **Chantier en activité jusqu'en 2023.**



AUTOROUTE 13 (CHOMEDEY)

Dorval et Montréal (arrondissements de Lachine et de Saint-Laurent)

Réparation du tunnel de Liesse de l'autoroute 13

- Déviation et réduction de la largeur des voies de l'autoroute 13.
 - Fermetures partielles de l'autoroute 13 et circulation à contresens dans les voies opposées.
- **Chantier en activité jusqu'en 2023.**



AUTOROUTE 20 (DU SOUVENIR)

Pointe-Claire

Réfection de l'échangeur des Sources

- Fermetures complètes de la bretelle menant de l'autoroute 20 ouest vers le boulevard des Sources.
- **Chantier en activité jusqu'à la fin l'été 2022.**



AUTOROUTE 20 ET ROUTE 138 (ÉCHANGEUR SAINT-PIERRE)

Montréal
(arrondissement de Lachine)

Réparation et maintien de l'échangeur Saint-Pierre

- Fermetures partielles ou complètes de bretelles de nuit ou de fins de semaine dans l'échangeur.
- **En continu.**



AUTOROUTES 20 ET 25 (TUNNEL LOUIS-HIPPOLYTE- LA FONTAINE)

Montréal (arrondissement
de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve),
Boucherville, Sainte-Julie, Beloeil

Réfection majeure du tunnel Louis-Hippolyte-LaFontaine

- Fermeture partielle (1 voie sur 3) sur l'autoroute 25 en direction sud (incluant le tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine) entre la rue Sherbrooke Est et l'île Charron.
- Fermeture partielle (1 voie sur 3) sur l'autoroute 25 en direction nord entre le tunnel et la rue Sherbrooke Est.
- Fermetures complètes dans l'échangeur Souigny et sur le réseau local.
- Entraves de fin de semaine ou de nuit du tunnel Louis-Hippolyte-LaFontaine et de l'autoroute 25.
- **En continu. D'autres entraves pourraient s'ajouter, consulter le Quebec.ca/lafontaine pour plus de détails.**



ROUTE 125 (BOULEVARD PIE-IX ET PONT PIE-IX)

Entre Laval et Montréal
(arrondissement de Montréal-Nord)

Réfection du pont Pie-IX

- Fermeture complète de trois voies sur le pont: une voie est maintenue ouverte minimalement dans chaque direction.
- Limite de vitesse réduite à 50 km/h dans la zone des travaux. Des fermetures de nuit et de fin de semaine seront mises en place de façon ponctuelle pendant toute la durée des travaux.
- **Chantier en activité jusqu'en 2023.**



ROUTE 136 (AUTOROUTE VILLE-MARIE)

Montréal
(arrondissement de Ville-Marie)

Tunnels Ville-Marie et Viger

- Fermetures partielles ou complètes de nuit ou de fins de semaine.
- **En continu.**



ROUTE 138

Entre Kahnawake et Montréal
(arrondissement de LaSalle)

Réparation du pont Honoré-Mercier

- Fermetures partielles la fin de semaine (1 voie ouverte par direction).
- Fermetures partielles ou complètes de nuit.
- **En continu.**



AUTOROUTE 40

**Sainte-Anne-de-Bellevue,
Baie-D'Urfé et Kirkland**

Reconstruction de la chaussée en béton de l'autoroute 40 en direction est

- Fermeture complète prolongée de l'autoroute 40 en direction est entre le boulevard Morgan et l'avenue Lee.
 - Circulation à contresens sur l'autoroute 40 en direction ouest entre le boulevard Morgan et le chemin Sainte-Marie.
 - Zone de passage aménagée pour assurer l'accès à la sortie n° 49 - Ch. Ste-Marie de l'autoroute 40 en direction est.
- **Chantier en activité jusqu'à la fin de 2023.**

**Montréal
(arrondissement de Saint-Laurent)**

Réparation des ponts d'étagement du boulevard de la Côte-Vertu au-dessus de l'autoroute 40

- Fermetures partielles ou complètes le soir, la nuit ou la fin de semaine du boulevard de la Côte-Vertu.
 - Fermetures partielles ou complètes le soir, la nuit ou la fin de semaine des voies de desserte de l'autoroute 40.
 - Fermetures partielles ou complètes le soir et la nuit de l'autoroute 40.
- **Chantier en activité jusqu'à la fin de 2022.**

**Montréal
(arrondissement d'Anjou)**

Reconstruction du pont d'étagement du boulevard des Galeries-d'Anjou au-dessus de l'autoroute 40

- Autoroute 40 (Métropolitaine) et voies de desserte (boulevard Métropolitain Est), dans les deux directions
 - Fermetures partielles ou complètes le soir, la nuit ou la fin de semaine. Par défaut, des fermetures de nuit de bretelles dans l'échangeur Anjou seront requises.
 - Pont d'étagement du boulevard des Galeries-d'Anjou
 - Fermeture complète définitive en direction nord. La circulation de la direction nord sera déviée sur l'actuelle direction sud.
 - Un détour par la rue Jarry Est et la rue du Champ-d'Eau sera aménagé pour les usagers de la route en direction sud.
 - Fermetures partielles à l'intersection de la rue Jean-Talon Est et du boulevard des Galeries-d'Anjou.
- **Chantier en activité jusqu'à la fin de 2023.**

Entre Vaudreuil-Dorion et Senneville

Réparation du pont de l'Île-aux-Tourtes

- Une gestion dynamique de la circulation (2 voies / 3 voies) mise en place à l'aide d'une barrière amovible en fonction de l'heure de pointe.
- **En continu.**



Un café vraiment italien.

**POUR NOS CHAUFFEURS,
MONTRÉAL N'A PAS DE SECRETS.**



Tous nos chauffeurs possèdent une connaissance approfondie de la ville et vous offrent toujours un service courtois, fiable et sécuritaire. Ils se feront un plaisir de vous faire découvrir Montréal dans un véhicule confortable et moderne.

Chez nous, un taxi, c'est **BONJOUR.**



MTL
taximontréal

**Balayez pour
commander un taxi**